



POEC FIVE BTP

FLE pour l'Intégration Vers l'Entreprise métiers du BTP



PREREQUIS

- Savoir être et savoir-faire compatible avec les métiers du bâtiment
- Comprendre un minimum la langue française (minimum niveau A1)
- 10 stagiaires minimum – 12 maximum



PUBLIC VISE

- Dirigeants, salariés, demandeurs d'emploi, particuliers



HEURES

- 329 Heures en centre, 70 heures en entreprise



NATURE DE LA FORMATION

- Présentiel



LIEU

- A définir



VALEUR AJOUTEE DE LA FORMATION

- Favoriser l'intégration par l'emploi
- Favoriser le recrutement dans les métiers du Bâtiment
- Favoriser l'insertion sociale par l'activité professionnelle
- Meilleure compréhension et utilisation de la langue française tant à l'écrit qu'à l'Oral
- Autonomie dans l'utilisation des Outils Numériques
- Retrouver de la confiance en soi et de la motivation
- Connaître les règles de prévention des risques et de sécurité professionnelle



OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

- Apprentissage de la langue française (Ecrit et Oral) ou remise à niveau si public français
- Initiation à l'utilisation des Outils Numériques

- Mise en situation dans l'utilisation des Outils Numériques et de la langue française dans le contexte professionnel et de la vie courante
- Apprentissage des règles de prévention des risques et de sécurité professionnelle



CONTENU DE LA FORMATION

Français usuel – Durée : 140 heures

- Les bases de la grammaire française (pour une expression juste et une écriture correcte)
- Les principales règles de la conjugaison et l'utilisation des temps : le présent simple, le futur simple, le passé composé, l'imparfait, le conditionnel présent, l'impératif
- Les thèmes étudiés :
 - La présentation, les salutations, la politesse
 - La description physique, les vêtements, les couleurs
 - Les transports, la ville, se déplacer en ville
 - Le calendrier, le temps qui passe
 - La météo
 - La famille
 - Le corps, la santé
 - Les émotions, les sentiments
 - La cuisine, faire les courses, le restaurant
 - La maison, le logement
 - Le tourisme, les vacances, les loisirs
 - Pays et nationalités
- Les expressions idiomatiques
- Lecture
- Ecriture

Calcul – Durée : 21 heures

- Savoir comprendre, lire, écrire et comparer des nombres
- Savoir classer les nombres : pair / impair, croissant / décroissant
- Apprentissage de l'addition, la multiplication, la division, la soustraction
- Les chiffres et les nombres au quotidien : les heures, les horaires, les mots de passe

Citoyenneté en France – Durée : 7 heures

- La vie en France, les symboles de la France
- Les Droits de l'Homme
- Les principes fondamentaux de la laïcité
- Principe d'égalité entre les femmes et les hommes
- L'éco-citoyenneté
- L'union européenne
- L'éducation en France, l'école, l'enseignement

Institutions, législation française, les secours en France – Durée : 7 heures

- Présentation synthétique des institutions
- Les sites institutionnels : Pôle emploi, CAF, CPAM, Trésor Public
- Les démarches administratives : assurance, mutuelle, permis ...
- Les associations
- La banque et les opérations de base en autonomie
- Porter secours à quelqu'un

Français professionnel – Durée : 56 heures

- Acquisition du vocabulaire spécifique métier
- Identification et utilisation du vocabulaire du monde du travail : horaires, salaires, congés...
- Consolider le vocabulaire spécifique métier après chaque période en milieu professionnel
- Entraînement à la compréhension et à l'expression écrite et orale en lien avec le métier
- Exercices sur les nombres et le contexte de travail : le plan, le planning
- Hygiène et sécurité au travail (Les logos des produits dangereux)
- Présentation de la FFB

Bureautique & Numérique – Durée : 56 heures

- Prise en main d'un ordinateur avec interface française.
- Savoir organiser le bureau, dossiers et fichiers.
- Maîtrise des bases pack office : Word, Excel.
- Connaître les fonctions de base d'une imprimante et d'un scanner
- Mailing : maîtriser l'utilisation d'une boîte mail
- Mailing et sécurité : prévention sur les risques de phishing et hameçonnage
- Navigation sur internet
- Maîtrise des sites institutionnels (Pôle Emploi, CAF, CPAM, impot-gouv.fr)
- Création des outils de marketing personnel (CV, Lettre de motivation, Cv en ligne)
- Approche sur le parallèle sites institutionnels / applications smartphone

Prévention des risques professionnels, pose et dépose des EPC temporaires contre les chutes – Durée : 7 heures

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels :
 - Dispositifs Règlementaires
 - Mesures de préventions et règles de sécurité.
 - Préalables à la prise de poste : aptitude médicale, formations, autorisations, accueil...
 - Conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, syndrome du harnais, surveillance médicale
 - Accidentologie (Statistiques et conséquences d'un Accident de Travail).
 - Chutes de hauteur (Causes et conséquences humaines).
 - Les acteurs de la prévention.
 - Les obligations de documentation sur les chantiers (PGP, PGC, PPSPS et DICT).

- Matériel et équipements de travail : adéquation, conformité, vérifications périodiques, maintenance...
- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes :
 - Les différents types d'EPC contre les chutes.
 - Les fondamentaux de la pose des garde-corps.
 - Les moyens de protection compensatoires pendant la pose des EPC.

Prévention des risques professionnels, les EPI et les systèmes d'arrêt de chute – Durée : 7 heures

- Théorie :
 - Les moyens d'accès provisoires (Règles d'utilisation).
 - Fonctions et caractéristiques des EPI et catégories.
 - Les systèmes d'arrêt de chute : harnais, liaisons.
 - Sélection des systèmes d'arrêt de chute : marquage, notice d'utilisation, vérifications, entretien et stockage.
 - Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation, choix, position, validation.
 - Mise en œuvre.
 - Organisation des secours, mesures concernant l'encadrement.
- Mise en situations pratiques avec évaluation continue :
 - Vérifications avant mise en œuvre.
 - Mises en situation : application de la théorie.
 - Essais de suspension inerte.
 - Mise en œuvre de ligne de vie horizontale et verticale.
 - Les nœuds.

Prevention des risques professionnels, les echafaudages roulants et les echafaudage de pied – Durée : 7 heures

- Théorie :
 - Les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation, avantages des modèles MDS.
 - Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
 - La réglementation applicable au montage, au démontage et à la vérification.
 - L'exploitation de la notice du fabricant.
 - L'examen d'adéquation, les charges maximales admissibles.
 - La préparation du montage, les éléments constitutifs des échafaudages et leur état de conservation.
 - Calages, positionnement et ancrages des échafaudages de pied.
 - Aménagement des aires de travaux : accès, signalisations, balisages, affichages ...
 - Les règles d'utilisation en sécurité (dont déplacements et stabilisation des échafaudages roulants).
 - Les vérifications journalières (examen de l'état de conservation).
- Mise en situations pratiques avec évaluation continue :
 - Montage et démontage en sécurité d'échafaudages roulants.

AIPR (intervention à proximité de réseaux) – Durée : 7 heures

- Connaître les risques liés aux travaux à proximité des réseaux :
 - Qu'est-ce que l'AIPR et présentation de la réforme anti-endommagement.
 - Les dispositions réglementaires.
 - Les obligations des différents acteurs.
 - Gestion et préparation du chantier.
 - Les travaux à proximité des réseaux.
 - Que faire en cas d'endommagement (La règle des 4 A).
- Préparation à l'examen.
 - Quiz (test blanc).

SST : Sauveteur Secouriste du Travail – Durée : 14 heures

- DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail :
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Protéger de façon adaptée
 - Examiner la victime
 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Secourir la victime de manière appropriée
- DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Intégration professionnelle – Durée : 70 heures

- Geste et posture professionnelle
- Intégration progressive
- Prise d'initiative
- Savoir-faire professionnel



CERTIFICATIONS

BRIGHT

Résultats attendus à l'issue de la formation : Le test Bright garantit le niveau des apprenants en langue française dans un contexte professionnel. La précision des résultats permet d'attester la progression d'un apprenant suite à un parcours de formation ou encore du niveau précis linguistique d'un candidat.

Modalités d'obtention : Certification Bright Language FLE

Détails sur la certification : La certification Bright language de Français Langue Etrangère est accessible à tous les candidats ayant suivi une formation en FLE dans un organisme de formation. Cette certification est accessible aux candidats ayant des niveaux entre A1 et C2.

Durée de validité : 2 ans

SST

Résultats attendus à l'issue de la formation : Valider lors des épreuves certificatives, l'ensemble des 8 compétences du référentiel de compétences.

Modalités d'obtention : Elle comporte des évaluations formatives réalisées tout au long de la formation et de 2 épreuves certificatives définies dans le référentiel de certification permettant d'évaluer ces 8 compétences. Il est nécessaire de participer à l'intégralité de la formation pour participer à une épreuve certificative et y satisfaire le cas échéant.

Détails sur la certification : La certification donne droit, si elle est satisfaisante, au certificat de SST de l'Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS, délivré par Redlinn.

Durée de validité : 2 ans, cette formation fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire (MAC) – tous les 24 mois

AIPR

Résultats attendus à l'issue de la formation : Depuis 2019, tous les opérateurs sur chantier doivent être titulaires de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux. Elle leur permet de connaître toutes les mesures à mettre en œuvre lorsque l'on travaille à proximité de réseaux enterrés ou encore de canalisations. Elle vous permet d'être particulièrement performant dans le cadre de travaux urgents et d'intervenir selon les consignes préconisées dans la réforme anti-endommagement.

Modalités d'obtention : Attestation AIPR. Evaluation des connaissances acquises par QCM sur le site dédié à l'AIPR. L'examen dure 1 heure maximum et l'autorisation AIPR opérateur vous est remise rapidement

Détails sur l'attestation : Inscription à une session dans notre centre d'examen reconnu par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire ou MTES.

Durée de validité : 5 ans



SUIVI DE L'EXECUTION

L'équipe pédagogique : Constituée de formateurs indépendants et formés au SST, 1 référent handicap, 1 référent entreprise. 1 référent formation

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Fil rouge pédagogique
- Livret de suivi du stagiaire
- Suivi entreprise
- Feuilles de présence
- Bilan Intermédiaire
- Bilan Final
- Entretiens individuels
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation, exercices, jeux
- Tests à difficulté progressive récapitulant la totalité des points abordés
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Evaluation sous forme de quizz, QCM, ou jeu

Moyens pédagogiques

- Cours collectif/Individuel
- Documents supports de formation projetés
- Vidéos pour compréhension orale
- Mise en situation, Jeux de rôle
- Quizz en fin de journée
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Ateliers guidés

Matériel pédagogique :

- 1 salle dédiée à la formation,
- 1 PC par personne,
- 1 imprimante multifonction,
- Vidéo projecteur,
- Paper Board
- Plateforme Frello

ACCESSIBILITE

Redlinn s'engage à mettre en œuvre, dans la mesure du possible et lorsque cela s'avère être en adéquation avec les objectifs de l'individu et de la formation, les moyens nécessaires permettant de compenser une situation de handicap et favoriser le suivi dans les meilleures conditions de la formation

€ TARIF

- Nous consulter pour connaître les modalités de financement de nos formations (OPCO, AIF, CPF, personnel...)
- Tarif incluant l'ensemble des coûts pédagogiques



MOBILITE

- Bus – Parking – Gare

Jean-Jacques ROUGELIN

Directeur

jjrougelin@redlinn.com

+33 6 85 12 32 51

Stéphanie ROUGELIN

Responsable Administrative

srougelin@redlinn.com

+33 6 80 56 34 74

contact@redlinn.com